

4. Cadre décisionnel

Des politiques claires en matière de conflits humains-faune aident à définir les options qui peuvent être mises en œuvre par les administrations (nationales ou locales), les Services de la faune, les paysans et les communautés et/ou le secteur privé.

Pour être applicables et efficaces, les politiques doivent comprendre:

- une définition claire des rôles des divers acteurs cités ci-dessus;
- une définition sans équivoque de ce qu'est un «animal à problèmes»;
- des instructions sur les conflits humains-faune, sur les méthodes à utiliser pour mesurer l'intensité et la nature du conflit, et sur les techniques de gestion disponibles et autorisées (WWF SARPO, 2005).

Les politiques doivent être conçues au travers d'une approche ascendante impliquant toutes les parties prenantes, et en particulier les communautés locales. Elles doivent être soutenues par les départements ministériels concernés, c'est-à-dire évidemment ceux qui sont responsables de la faune sauvage, mais aussi de l'agriculture, de l'eau, des infrastructures, etc. Cette approche est la meilleure pour définir des politiques transparentes et fonctionnelles en vue de gérer les conflits humains-faune. De telles politiques peuvent alors déboucher sur des textes législatifs cohérents et contribuer au succès de la gestion des conflits humains-faune.

Jusqu'à présent, peu de pays d'Afrique ont défini des politiques nationales en matière de gestion des conflits humains-faune. La politique nationale adoptée sur ce thème par le Gouvernement de Namibie en décembre 2007, est un bon exemple qui pourrait être utilisé utilement comme base par d'autres pays.

D'un point de vue pratique, une approche en trois phases doit être suivie, afin de mettre en œuvre des mesures de gestion bien documentées et rentables:

- collecte d'information sur le conflit humains-faune;
- analyse de l'information et prise de décisions;
- choix et application de l'option de gestion.

PHASE 1: INVESTIGATION

Pour pouvoir rapporter les incidents et réagir rapidement, un système d'information performant est évidemment indispensable. Une base de données centralisée permettant d'identifier les points chauds, les animaux à problèmes récurrents, etc. est aussi un outil primordial. Le succès à long terme d'un système d'information dépend de la bonne sélection et d'une formation correcte de ceux qui collectent l'information de base. Par ailleurs, la méthodologie et le formulaire de collecte de l'information doivent faire l'objet d'un consensus de toutes les parties concernées (WWF SARPO, 2005).

La récolte systématique et objective des informations permet aux autorités responsables de replacer les problèmes et les menaces occasionnés par les conflits humains-faune dans leur contexte et de les mettre en perspective avec les autres problèmes rencontrés par les communautés locales. Cela permet aussi d'assurer que les moyens sont correctement affectés, c'est-à-dire pour résoudre de véritables difficultés plutôt que des problèmes ressentis.

En l'absence d'information fiable, l'appréciation de l'étendue et de la nature des conflits humains-faune devient une question d'opinion personnelle. Les conflits entre les personnes et la faune ont un aspect émotionnel, et donc les rapports et les évaluations peuvent être biaisés, donnant ainsi une idée erronée de l'importance du problème (WWF SARPO, 2005).

Il est souvent difficile de collecter des données fiables car la perception de la véritable étendue du conflit est souvent embrouillée par les nombreuses parties concernées qui ont des intérêts personnels divergents. Par ailleurs, plusieurs facteurs peuvent affecter la précision de l'information collectée. Les éleveurs, par exemple, ne sont pas toujours capables de déterminer la cause exacte de la mort d'un de leurs animaux (maladie, malnutrition, morsures d'animaux venimeux) et peuvent accuser les prédateurs; les gouvernements locaux peuvent sous-estimer le problème en ne prenant pas en compte les attaques isolées et non rapportées (Polisar *et al.*, 2003); les cultivateurs peuvent amplifier volontairement les conflits pour diverses raisons (par exemple dans plusieurs pays, les conflits humains-faune sont souvent utilisés comme prétexte pour faire abattre un éléphant pour sa viande). Ce problème important est assez courant, mais il peut être aisément surmonté, si l'on vérifie les déclarations douteuses en les confrontant aux connaissances d'assistants locaux ou au travers d'inventaires par échantillonnage sur le terrain (Sekhar, 1998).

Il n'existe aucun système simple et universel de compte rendu pour saisir et collationner l'information relative aux conflits humains-faune. Des problèmes surviennent parfois dans des zones reculées et ne font jamais l'objet d'un rapport. Des incidents peuvent être rapportés à des institutions nombreuses et diverses: chefferie traditionnelle ou tribale, police et/ou armée et/ou organismes de sécurité, hôpitaux, missions, gouvernement local, Service de la faune etc., ou à plusieurs d'entre elles à la fois. Les détails des incidents rapportés varieront alors entre les institutions et d'un conflit à l'autre.

Concevoir un format unique de compte rendu et le faire circuler à toutes les entités susceptibles de recevoir des rapports de conflits humains-faune s'est avéré utile dans certains cas pour obtenir des informations rétrospectivement. Des enquêteurs locaux peuvent être employés pour démarcher toutes les sources citées ci-dessus et saisir les informations récoltées selon le format unique. Ce formulaire de compte rendu est aussi susceptible de fournir des informations qui permettraient des analyses de données portant sur les aspects biologiques, spatiaux, temporels, culturels et les autres facteurs qui déterminent des conflits. Dans le cas de conflits avec les crocodiles par exemple, ces analyses sont faites à partir d'une base de données contenant actuellement plus de 500 rapports d'attaques dans le

monde entier, qui constitue un outil de recherche et de gestion de plus en plus intéressant.

En règle générale, les informations de bonne qualité et de grande valeur devraient être rassemblées pour mettre en place et alimenter une base de données maintenue à jour et contenant la plus grande quantité possible de constats d'incidents avec leur nature et leur localisation (encadré 30).

Quand un cas de conflit humains-faune est confirmé, les détails de ce conflit doivent être analysés avant que toute mesure de gestion ne soit envisagée (encadré 31). Cela n'est pas simple car, d'une part, les autorités compétentes ont souvent des difficultés pour se déplacer sur le terrain et, d'autre part, les victimes ont parfois tendance à exagérer, délibérément ou non, l'importance du conflit.

ENCADRÉ 30

Importance d'une base de données sur les conflits humains-faune

Une base de données sur les conflits humains-faune donnerait une vue générale détaillée de l'impact des conflits sur les communautés locales et aiderait à identifier les zones géographiques les plus exposées aux conflits humains-faune et les espèces le plus souvent impliquées dans ces conflits. Cela permettrait donc une utilisation appropriée des ressources, aiderait à identifier les régions à haut risque et les espèces les plus importantes à surveiller, et favoriserait les réponses efficaces lors de situations d'urgence (Nyhus et Tilson, 2004).

Cette base de données pourrait même être utilisée pour éviter, ou au moins anticiper, les conflits humains-faune. Les résultats de recherches aujourd'hui terminées (Sitati *et al.*, 2003) suggèrent que des facteurs de corrélation spatiaux des conflits peuvent être identifiés; on peut ainsi cartographier les zones sensibles, de façon à pouvoir développer et appliquer des mesures appropriées de gestion des conflits. Des méthodes innovantes de Systèmes d'information géographique participatifs, utilisant les repères locaux et les particularités du terrain pour dessiner les cartes, ont été mises au point; ces méthodes sont employées pour établir les variables explicatives des conflits (grâce à la compilation des données sur la distribution et les types de conflits, leur gravité, leurs facteurs causaux et les espèces impliquées) et pour mettre en place avec les communautés des options pour atténuer les conflits avec la faune (Muruthi, 2005). Cette information est utile pour les paysans locaux qui se sentent souvent impuissants pour combattre le problème, ainsi que pour les autorités qui souhaitent les aider mais n'ont pas les informations suffisantes pour mener une action rapide et ciblée.

ENCADRÉ 31

Investigations à mener en cas de conflits humains-faune

En cas d'attaque de bétail, avant de choisir l'une des méthodes de gestion possibles, la première étape est d'identifier le tueur. Est-ce un lion ou un autre animal? Une procédure d'enquête en cinq phases mise au point pour les caracals, les hyènes brunes, les guépards, les léopards, les chacals à chabraque et les chiens domestiques (Bowland, Mills et Lawson, 1994) peut être adaptée à ce cas:

- déterminer si la proie a été tuée par un prédateur ou si la mort était due à une autre cause;
- définir la taille de la proie, c'est-à-dire petite, moyenne ou grande (seul le lion tue des proies de très grande taille);
- examiner les différentes parties de la carcasse de façon soignée et systématique;
- rechercher les signatures comportementales spécifiques des prédateurs, telles que traces de griffes sur la carcasse, morsures à la gorge, etc.;
- chercher des indices dans la zone autour de la carcasse (traces, crottes, poils, etc.) ou observer le comportement du troupeau (par exemple, des signes évidents de nervosité parmi les animaux encore en vie le matin qui suit l'attaque).

Par ailleurs, une compréhension du contexte écologique, social et culturel du conflit est utile. Certains aspects qui peuvent être pertinents pour identifier la meilleure solution, comme la densité de la population humaine, la proportion de citadins et de ruraux et les croyances religieuses, sont souvent négligés.

Il est important d'analyser les perceptions locales de la gravité des dégâts; de déterminer si les gens emploient des stratégies particulières pour réduire l'intensité des dégâts aux cultures, et si oui, comment; de savoir qui dépose réellement des plaintes formelles pour les dégâts d'éléphants dans les champs, et si le dégât aux cultures lui-même est le problème important ou s'il masque un autre problème. Cette information aide à déterminer quelles sont les méthodes les mieux adaptées à la communauté et quels groupes particuliers doivent être visés par un programme d'intervention.

Il est aussi très important d'analyser comment les populations évaluent l'efficacité des différentes mesures de gestion des conflits humains-faune. Cette information peut être très utile pour former les paysans et promouvoir l'adoption des techniques les plus efficaces. Une enquête réalisée dans le cadre du projet FAO Kakum, au Ghana, a montré par exemple que les paysans classaient les méthodes de dissuasion des éléphants de la façon suivante (de la meilleure à la moins bonne):

- procéder à des tirs de dérangement et brûler des fibres (classées ex aequo);
- crier;
- taper sur des tambours ou des fûts;
- brûler des pneus;
- faire exploser des bombes artisanales.

D'autres investigations peuvent aider à orienter les décisions de gestion. Par exemple, la connaissance du statut de la population sauvage est décisive pour choisir entre des techniques létales ou non létales. Pour certaines espèces comme les crocodiles, le statut de la population est facile à définir grâce à un programme d'inventaires aériens couplés avec des comptages nocturnes au phare réalisés en bateau, et en utilisant les données des élevages là où ils existent. Les méthodes de collecte et d'analyse de ces données sont bien maîtrisées. Par contre, il peut être plus compliqué de définir le statut d'espèces comme les babouins, qui sont beaucoup plus répandues et moins inféodées à un habitat spécifique.

Pour l'étude du comportement des babouins, la stratégie la plus pertinente est d'essayer de comprendre pourquoi il y a eu un conflit, comment il a démarré, et comment il pourrait être géré à l'avenir, en assurant la viabilité des plantations d'essences exotiques sans supprimer un grand nombre de populations de babouins. Cette approche stratégique a contribué à résoudre le problème d'écorçage dans trois exploitations forestières contiguës au Zimbabwe.

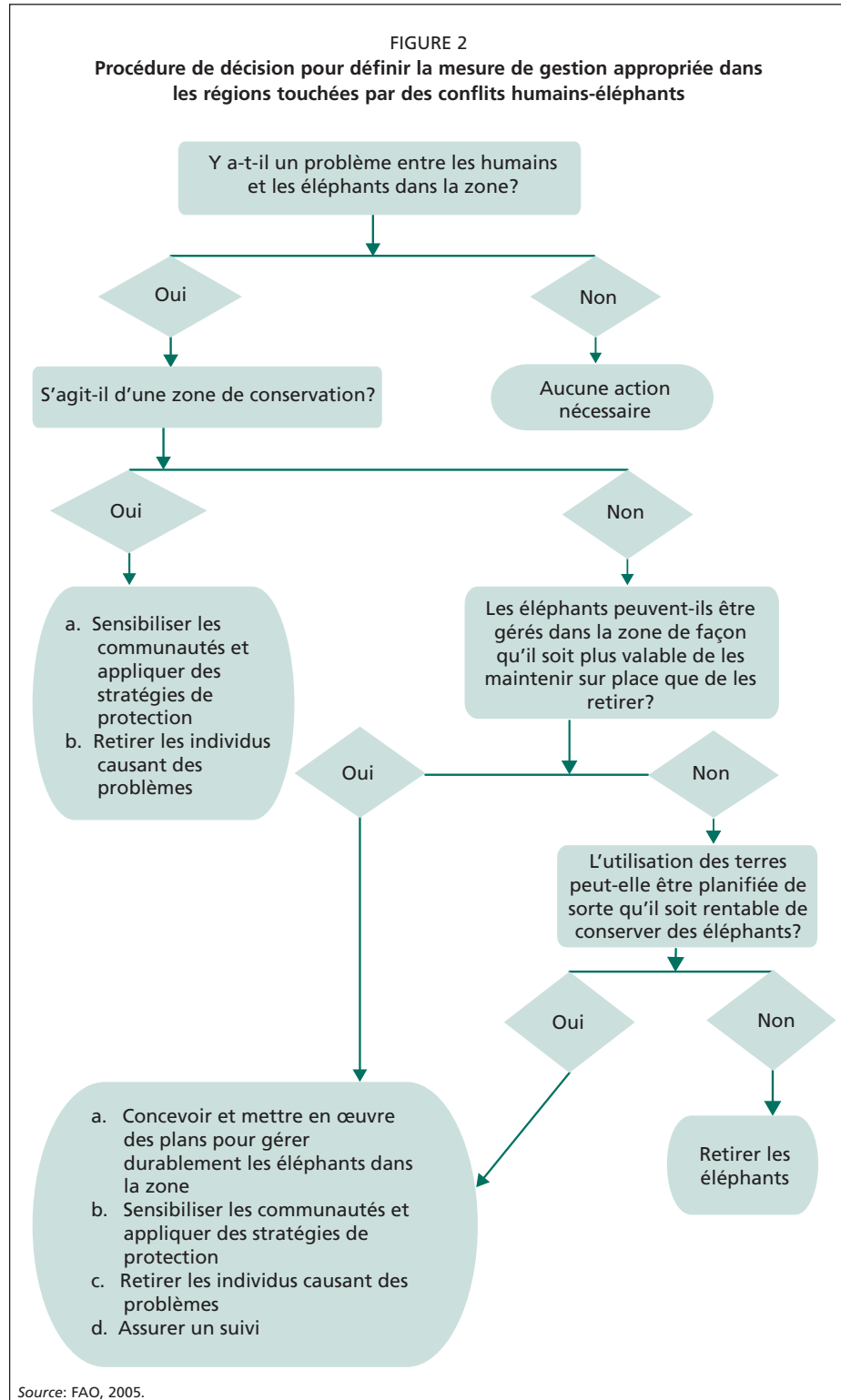
PHASE 2: ANALYSE DU PROBLÈME ET PRISE DE DÉCISIONS

En plus de proposer une liste de méthodes de gestion, une politique sur les conflits humains-faune doit fournir un cadre décisionnel aux autorités, aux gestionnaires et aux populations locales. Ce cadre aidera les acteurs à identifier et mettre en œuvre des stratégies adaptées, qui pourront dépendre des conditions locales (écologiques, socioéconomiques, etc.).

Il faut aussi que la politique définisse un seuil de dégâts, qui pourra être fixé à zéro ou à un niveau plus élevé. Des mesures d'atténuation ne seront alors envisagées que quand ce seuil aura été dépassé.

Un système d'arbre de décision a été proposé pour aider les décideurs à statuer et à déterminer les actions à mettre en œuvre pour atténuer les conflits humains-faune (FAO, 2005). Il s'agit d'un diagramme simple qui présente toutes les éventualités possibles et peut ainsi orienter vers la bonne décision, tout en rassurant les personnels dans l'accomplissement de leur tâche. Un arbre de décision a été conçu pour chaque espèce à problèmes. À titre d'exemple, le modèle pour l'éléphant est présenté à la figure 2.

Face à une situation de conflit humains-faune, les décisions sont le plus souvent prises au niveau central. Elles peuvent cependant être déléguées au plus bas niveau institutionnel compétent, de façon à permettre une prise de décisions rapide, efficace et fondée sur les meilleures informations disponibles. Cette procédure a été adoptée au Mozambique où les décisions sont prises au niveau du district, et en Namibie où la prise de décisions a été déléguée aux chefs de service régionaux de la Direction des parcs nationaux et de la gestion de la faune. Cela permet une meilleure remontée de l'information et un meilleur suivi, ainsi qu'une réaction assez rapide pour que l'animal à problèmes puisse être identifié et rapidement neutralisé.



ENCADRÉ 32

Un exemple de prise de décisions intégrée

La décision de retirer un ou plusieurs crocodile(s) ou d'autoriser une opération massive est liée à plusieurs décisions préalables concernant la façon dont cette opération doit être menée:

- Combien d'animaux seront-ils tués (existe-t-il un quota)?
- Y a-t-il des limites de taille et/ou d'âge?
- Qui réalisera l'opération (gouvernement, secteur privé ou un autre acteur)?
- Quand l'opération aura-t-elle lieu (immédiatement, à la prochaine époque favorable, plus tard)?
- L'opération sera-t-elle létale (abattage et récupération des peaux) ou non létale (capture et mise en captivité)?

Il peut être nécessaire que l'action de gestion soit prévue dans les textes législatifs et les règlements visant à contrôler ce type d'opération. La cession de certains produits (peaux ou animaux vivants) peut nécessiter une autorisation ou être restreinte par des engagements nationaux ou internationaux (CITES par exemple). Il peut alors être décidé de choisir et d'appliquer d'autres mesures de gestion pertinentes, comme l'éducation et la sensibilisation, la création de points d'eau ou de modes de transport alternatifs, ou des interventions dans les médias. Tout cela nécessite des négociations et l'obtention d'accords à l'échelle nationale et régionale, et implique des partenariats avec les pays développés.

Des gardes-fous doivent être mis en place en même temps pour garantir que l'élimination de la faune, si elle est décidée, est vraiment nécessaire. En Namibie par exemple, la politique nationale sur les conflits humains-faune fournit des instructions concernant la délégation de pouvoir (pour décider quand un animal à problèmes doit être éliminé), l'élimination d'un animal à problèmes par un conservatoire autorisé et le cadre permettant de décider quand un animal à problèmes doit être supprimé (Gouvernement de Namibie, 2007).

Idéalement, la décision doit être prise en concertation avec toutes les parties concernées: en premier lieu, les populations locales (éventuellement par l'intermédiaire d'une organisation communautaire); les représentants du gouvernement local; tous les opérateurs du secteur privé intervenant dans la zone où survient le conflit (tourisme de vision ou cynégétique); et les scientifiques. Ces mêmes acteurs doivent aussi être d'accord sur les mécanismes utilisés pour rendre compte et exécuter l'action (voir encadré 32).

Enfin, la prise de décisions doit permettre de traiter à la fois la cause et l'effet. Par exemple, pour réduire les dégâts faits par les babouins dans les plantations forestières, il peut être décidé de régler le problème en gérant en même temps les dommages et le facteur causal (les troupes de babouins ou les individus identifiés). Par la suite, le choix des actions de gestion possibles peut être limité à chaque niveau

par leur faisabilité économique ou technique, ou par les contraintes imposées par le manque de connaissances, la législation, les programmes de certification ou l'opinion publique.

PHASE 3: CHOIX ET MISE EN ŒUVRE DES OPTIONS DE GESTION

Le choix et l'application des options de gestion reposent sur l'État, qui est généralement le propriétaire de la faune. Comme il a été évoqué précédemment, cette responsabilité peut être déléguée à des entités locales.

Dans l'idéal, la sélection des mesures de gestion des conflits humains-faune et leur mise en œuvre devraient être basées sur les critères ci-après.

Rapidité et efficacité

La mesure de gestion répondant à un conflit doit être rapidement appliquée et avoir des résultats efficaces et durables; elle ne doit pas simplement se contenter de déplacer le problème ailleurs. Tous les efforts de gestion qui ne sont pas exécutés avec rigueur et un engagement total peuvent conduire à un échec, voire éventuellement à l'exacerbation du problème. Dans le cas des babouins, par exemple, cela pourrait arriver en apprenant involontairement aux babouins comment éviter les contrôles ou en perturbant la structure sociale des troupes cibles, ce qui pourrait favoriser un taux de reproduction plus élevé et provoquer des dégâts plus importants.

Appropriation socioculturelle

Les options de gestion doivent être compatibles avec la législation en vigueur et la culture locale, et être acceptables politiquement.

Dans de nombreuses situations, les stratégies ou les méthodes de résolution des problèmes de conflits humains-faune sont limitées par des règlements, des lois ou des traités locaux, nationaux ou internationaux. L'efficacité de certaines mesures de gestion est étroitement liée à la mise en place et l'application de politiques et d'instructions concernant un vaste éventail d'activités humaines. Dans plusieurs pays, les politiques existantes en matière de faune sont obsolètes, contradictoires et demandent des éclaircissements, notamment sur tout ce qui a trait aux programmes d'aménagement du territoire et à leur impact sur les habitats de la faune. Comme il a été mentionné précédemment, les politiques sur la propriété foncière, l'utilisation contrôlée de la faune par la chasse et le commerce des produits issus de la faune, l'élevage de gibier, le développement du tourisme et les systèmes de dédommagement devraient être révisées et mises en cohérence avec le contexte national et les besoins de la population humaine (Hoare, 1992).

La culture locale ainsi que les croyances traditionnelles et religieuses doivent être prises en compte, car elles peuvent interférer avec l'application de certaines techniques de gestion. Par exemple, le fait que les musulmans ne puissent pas consommer de porc ou de viande d'espèces voisines, ou encore que certaines espèces – comme le crocodile au Burkina Faso – soient taboues (voir encadré 9), compromet l'usage des méthodes létales dans certaines parties de l'Afrique.

L'ensemble du processus d'atténuation doit être correctement documenté, de façon à pouvoir satisfaire un examen approfondi de la communauté internationale et de l'opinion publique, qui est souvent sensible aux problèmes de bien-être animal. Le moratoire sud-africain sur la régulation létale des populations de babouins, en cours depuis mai 2006, illustre bien le poids de l'opinion publique et des médias.

Rentabilité et implication des parties prenantes

Les mesures de gestion des conflits humains-faune doivent être rentables, appliquées à la bonne échelle (famille, village, échelon national ou régional) et impliquer toutes les parties concernées. Une approche transfrontalière de gestion des ressources naturelles peut parfois s'avérer nécessaire. Par exemple, dans le cas des dégâts causés par les babouins, les stratégies d'atténuation doivent concerner à la fois le domaine vital des babouins et la zone d'occurrence des dommages. Il ne sert à rien d'appliquer une mesure d'atténuation dans une plantation forestière si les gestionnaires des territoires voisins utilisent des stratégies différentes ou ne font rien.

Il est fondamental que ceux qui sont les plus touchés par le problème soient impliqués dans sa solution. La meilleure manière pour cela est de déléguer la responsabilité des stratégies de gestion aux communautés locales concernées (encadré 33).

ENCADRÉ 33

Régulation participative des éléphants à problèmes

Le projet Éléphant de la moyenne vallée du Zambèze, au Zimbabwe, a mis en place un système participatif de régulation impliquant les communautés, après s'être rendu compte que les techniques de régulation des éléphants à problèmes utilisées jusqu'alors n'aidaient pas réellement les communautés qui vivaient avec les pachydermes (Osborn et Parker, 2002). Ce système apporte aux paysans les compétences, les moyens et la confiance nécessaires pour défendre leurs champs. Un programme similaire a été appliqué avec succès autour de l'aire de conservation de Kakum au Ghana, dans le cadre d'un programme FAO de coopération technique (TCP) de trois ans exécuté par Conservation International.

La régulation participative des éléphants à problèmes contribue à diminuer des dégâts causés aux cultures quand elle est employée en association avec d'autres méthodes, mais elle n'apporte pas obligatoirement une solution complète au problème. Se fondant sur les résultats du projet Kakum, la FAO recommande l'adoption d'une approche par paliers pour appliquer les mesures de gestion: commencer avec des mesures demandant un faible investissement et peu coûteuses que les paysans peuvent exécuter eux-mêmes, puis, si ces mesures ne donnent pas de résultats au bout d'un certain temps, appliquer des méthodes demandant des investissements plus lourds.

Système de suivi simple et fiable

Les résultats de chaque initiative de gestion des problèmes dus à la faune doivent être suivis afin d'évaluer leur efficacité et de consolider ou modifier le procédé d'atténuation en cas de besoin (encadré 34). Le suivi doit aussi concerner tous les effets secondaires éventuels sur la faune, tels que la restriction de la satisfaction des besoins des animaux, ou les effets sur les espèces non cibles et l'environnement en général. Le suivi doit aussi s'intéresser à la rentabilité de la mesure de gestion. Cela est particulièrement important pour les plantations forestières, où le produit exploité qui met plusieurs années avant d'atteindre une taille convenable pour être commercialisé est exposé de façon répétée aux dégâts.

UN PROCESSUS ADAPTATIF

Pour résumer, la gestion des conflits humains-faune est un processus adaptatif qui comprend les phases suivantes:

- détermination de l'état du conflit humains-faune (collecte de l'information);
- définition des objectifs (politique/options pour réduire les conflits);
- mise en œuvre de la gestion du conflit humains-faune (politique/options);
- évaluation de l'atteinte des objectifs (collecte de l'information: le conflit humains-faune a-t-il été réduit? Quel est l'impact de la mesure de gestion?);
- modification de l'objectif en cas de besoin (politique/options).

ENCADRÉ 34

Le «livre des événements»: un exemple de suivi simple des conflits humains-faune

L'approche «livre des événements» développée en Namibie par le WWF, la Namibia Nature Foundation et le Ministère de l'environnement et du tourisme est un système simple de suivi des conflits humains-faune qui peut être utilisé par les communautés. La communauté décide de ce qu'elle veut suivre. Des techniciens mettent au point le dispositif de suivi en conséquence, puis l'ensemble du processus, y compris l'analyse des données, est exécuté localement. L'approche se concentre sur l'effort de collecte et se base sur l'utilisation d'icônes et de présentations visuelles qui permettent à des personnes analphabètes de participer. Une cellule est noircie pour chaque cas de conflit humains-faune. Cette approche simple permet de visualiser rapidement une information très intéressante directement utilisable par les communautés (WWF SARPO, 2005). Elle a été largement adoptée en Namibie et au Mozambique et elle est en cours d'introduction au Botswana et en Zambie.

5. Conclusion

Les conflits humains-faune constituent un problème sérieux en Afrique. Ces conflits ont des conséquences importantes pour les populations locales en termes de sécurité alimentaire, de sécurité et de bien-être, pour la micro- et la macro-économie ainsi que pour la conservation de la faune sauvage.

Compte tenu du taux de croissance actuel de la population humaine, de la demande de ressources naturelles en constante augmentation et de la pression foncière qui ne fait que s'accroître, il est clair que les conflits humains-faune ne seront pas éradiqués dans un futur proche. Au contraire, ils continueront d'augmenter tant que les économies des pays d'Afrique seront dictées par la production de ressources destinées à approvisionner les nations plus industrialisées (Friedman, 2007). Cela est particulièrement vrai dans les pays d'Afrique où l'agriculture de subsistance continue de jouer un rôle majeur pour nourrir des populations de plus en plus nombreuses, mais c'est aussi valable pour les pays qui ont développé un secteur agricole moderne, comme le Zimbabwe et l'Afrique du Sud, et où les nouvelles politiques des gouvernements ont récemment favorisé un abandon des pratiques agricoles commerciales au profit d'un retour à l'agriculture de subsistance.

On dispose d'une batterie de mesures pour prévenir ou atténuer les conflits humains-faune. Des programmes de gestion des conflits humains-faune bien conçus, intégrant différentes techniques et adaptés à la nature du conflit peuvent être couronnés de succès. Les solutions potentielles doivent être choisies en fonction de leur efficacité, de leur coût et de leur acceptabilité humaine et sociale.

L'approche la plus rationnelle pour résoudre un conflit humains-faune est de mettre en œuvre simultanément une combinaison d'outils d'atténuation qui agissent à court terme et des stratégies de prévention à long terme. Ainsi, on traite les problèmes immédiats tout en encourageant la mise au point rapide de méthodes innovantes permettant de régler les futurs conflits et d'éradiquer le problème à long terme. Quand les stratégies à faible impact environnemental et les méthodes dissuasives traditionnelles peu coûteuses ne fonctionnent pas, il peut être nécessaire d'avoir recours à des approches plus invasives, comme les abattages sélectifs, les translocations de faune ou le déplacement des populations humaines. Parmi toutes les stratégies disponibles, la reconnaissance des droits d'usage, le partage des bénéfices, les programmes de gestion communautaire des ressources naturelles, les systèmes d'assurance et l'aménagement du territoire semblent être les plus durables.

L'atténuation des conflits est une équation à deux membres. Ce sont aussi bien la faune que les populations locales qui sont en conflit. Le but est donc de permettre un certain degré de coexistence et de partage des ressources. Ce but

est plus facilement atteint si l'on s'attaque aux deux membres de l'équation et que l'on trouve un équilibre entre les priorités de la conservation et les besoins des personnes qui vivent au contact de la faune sauvage. L'augmentation du seuil de tolérance des communautés locales vis-à-vis de la faune et l'aménagement du territoire utilisé par les populations humaines sont des objectifs essentiels à cet égard, mais extrêmement difficiles à atteindre.

Il est d'une importance capitale qu'un forum international soit mis en place pour promouvoir le partage d'informations sur les problèmes de conflits humains-faune (encadré 35) et qu'un site Internet soit créé afin de mettre à disposition une base de données sur les conflits, les techniques d'atténuation, les bonnes pratiques de gestion, ainsi que sur les nouvelles solutions et leurs résultats. Ce site devrait aussi rendre accessible du matériel pour l'éducation, fournir des informations sur les zones à haut risque et des liens vers les autres sites Internet pertinents et utiles, comme ceux de l'UICN ou du WWF. Il apporterait une aide inestimable aux divers partenaires qui travaillent sur ce problème, leur permettant un accès à l'information, à des recommandations et à des méthodes de gestion efficaces.

L'aperçu général présenté dans cette publication met en évidence la question fondamentale qu'il faut se poser: la cohabitation entre les humains et la faune sauvage est-elle encore possible dans un vingt et unième siècle dominé par le profit et la globalisation? Cette question soulève les interrogations sous-jacentes suivantes:

ENCADRÉ 35

Le forum sur les conflits humains-faune

Le forum international sur les conflits humains-faune (Human-Wildlife Conflict Collaboration – HWCC) a été établi suite à une recommandation du Congrès mondial des parcs nationaux de l'UICN de 2003. Le HWCC est un réseau global d'échange d'information et d'expertise sur la problématique des conflits humains-faune. Ce forum, initié par la Direction stratégique de l'UICN sur la gouvernance, les communautés, l'équité et les droits de subsistance en relation avec les aires protégées (TILCEPA), a été lancé officiellement en novembre 2006. La Wildlife Society s'est engagée à héberger le bureau du HWCC et à servir d'agent financier. Le HWCC est un partenariat global sur les conflits humains-faune qui contribue à une meilleure collaboration entre les disciplines, les sites et les sphères politiques. Sa mission est de prévenir et d'atténuer les conflits humains-faune grâce à un réseau mondial et à une coopération qui facilite l'apprentissage de collaboration, l'innovation, l'analyse scientifique, ainsi que la mise au point et l'application de meilleures pratiques et de meilleures politiques. L'objectif du forum est en effet de promouvoir l'adoption de ces meilleures pratiques pour la gestion des conflits humains-faune par l'intermédiaire des professionnels et des institutions œuvrant dans la conservation, le développement et la planification.

- Doit-on attendre des communautés rurales très démunies des pays en développement qu'elles supportent le poids des conflits avec la faune quand d'autres options sont possibles? Les populations rurales doivent-elles par exemple accepter de vivre avec des crocodiles?
- La plupart des pays d'Afrique n'ayant pas les moyens de gérer correctement les aires protégées, est-il raisonnable d'attendre d'eux qu'ils gèrent aussi la faune qui vit dans les zones habitées?
- La faune peut-elle devenir une ressource utile et rentable pour les communautés rurales pauvres, plutôt qu'un handicap?
- Vu le développement du lobby des défenseurs des droits de l'animal farouchement opposé à l'utilisation de la faune et les succès qu'il a obtenus pour l'empêcher dans certains pays, est-ce bien le moment de démarcher des donateurs responsables pour qu'ils affectent davantage de financements à des programmes de gestion de la faune visant à la transformer en atout pour les communautés rurales?

La réduction des conflits entre la faune et les populations humaines est certainement une mesure essentielle pour apporter une réponse à ces questions. Elle est en effet susceptible d'améliorer à la fois la sécurité alimentaire en réduisant l'impact de la faune sur les cultures ou le bétail, et la conservation de la biodiversité en changeant l'attitude négative qu'ont de nombreuses communautés vis-à-vis de la faune.